

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
alger16 le quotidien

SCAN ME



Edition N°1421 du Dimanche 4 Janvier 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ATTAQUE DE GRANDE ENVERGURE
SUR LE VENEZUELA



LE PRÉSIDENT MADURO ARRÊTÉ
ET TRANSFÉRÉ HORS TERRITOIRE
PAR LES FORCES AMÉRICAINES

P. 16

RÉUNION DU GOUVERNEMENT



ACCÉLÉRATION DÉCISIVE DE
LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

P. 16

CAN 2025

HUITIÈMES
DE FINALE

LES VERTS
METTENT
LE CAP SUR
LE CONGO

La sélection nationale
s'est remise au travail,
vendredi dernier, en
prévision de ses 8e de
finale de la CAN qui
l'attend, après-demain à
partir de 17 heures, face à
son homologue du RD
Congo, au stade Moulay
El-Hassan.



Pp. 14 et 15

MESSAGE DU CHEF DE L'ÉTAT À L'OCCASION DU NOUVEL AN 2026 :

«QUE L'ALGÉRIE ACCÈDE
EN TOUTE QUIÉTUDE,
AU RANG DES PAYS
ÉMERGENTS»

P. 3



AJUSTEMENT DES PRIX DES CARBURANTS

Cet ajustement étudié vise à garantir l'approvisionnement continu du marché national et à couvrir les coûts de production et de distribution croissants, soulignant que l'Etat continue d'absorber l'écart important entre le coût réel et le prix à la pompe.

LA TUTELLE APPORTE
DES PRÉCISIONS

GROGNE DES TRANSPORTEURS

LE DIALOGUE DEMEURE OUVERT POUR EXAMINER LES PRÉOCCUPATIONS

P. 5

Savez-vous



HADJ 2026 DÉCLARATION OBLIGATOIRE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES HADJIS SÉLECTIONNÉS AU TIRAGE AU SORT

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a indiqué dans un communiqué que tous les hadjis sélectionnés au tirage au sort de la saison du hadj (1447H-2026) sont tenus de déclarer leur état de santé à la commission d'examen médical et de s'assurer qu'ils sont exempts de plusieurs pathologies.

Cette mesure intervient "dans le souci de préserver la santé des pèlerins, en adéquation avec les exigences sanitaires édictées par le ministère du Hadj et de l'Omra du Royaume d'Arabie saoudite pour cette saison 1447 H-2026, et afin de garantir l'accomplissement des rites dans les meilleures conditions", précise le communiqué.

L'Office a souligné, à ce propos, "le caractère obligatoire de la déclaration de l'état de santé des lauréats auprès de la commission médicale, ainsi

que la vérification de l'absence de pathologies liées à l'insuffisance rénale nécessitant une dialyse, l'insuffisance cardiaque avancée, les maladies pulmonaires chroniques requérant une oxygénothérapie, la cirrhose hépatique avancée, ainsi que les maladies neurologiques ou psychiatriques graves".

Les cas devant impérativement faire l'objet d'une déclaration incluent également "la sénilité accompagnée de démence, la grossesse durant le dernier trimestre ou les grossesses à haut risque, les maladies infectieuses actives, le cancer évolutif ou les cas soumis à des traitements intensifs".

L'Office a averti que "la non-déclaration de l'une des pathologies susmentionnées relève de la responsabilité personnelle exposant son auteur à l'exclusion de l'accomplissement des rites du hadj".

CONSTANTINE

REMISE EN SERVICE DE L'HÔTEL CIRTA APRÈS UNE VASTE OPÉRATION DE RÉNOVATION

L'hôtel Cirta de Constantine a été remis en service mardi dernier après une vaste opération de réhabilitation, de rénovation et de mise aux normes. Lancé en juillet 2014, le chantier a porté sur la restauration en profondeur de cette bâtie emblématique datant de 1912, considérée comme un repère architectural et touristique majeur de la ville des ponts suspendus, a indiqué M. Bachir Belouahem, architecte consultant auprès de la Société d'investissement hôteliers (SIH), maître d'ouvrage.

Les travaux ont porté essentiellement sur la consolidation de la structure et la valorisation de son cachet historique, tout en l'adaptant aux exigences contemporaines en matière de sécurité et de confort, a souligné la même source.

Il a ajouté que des moyens techniques modernes et adaptés ont été mobilisés pour assurer la solidité de l'édifice, notamment le recours à une charpente métallique et à la fibre de carbone devant permettre de renforcer durablement la structure, rendant aujourd'hui l'hôtel totalement résistant, tout en préservant son cachet architectural.

La remise aux normes s'est accompagnée d'un travail de mise en valeur de l'aspect néo mauresque de l'infrastructure, qui confère à l'hôtel Cirta son caractère singulier, a encore ajouté la même source.

Classé "hôtel palace", l'établissement allie désormais élégance patrimoniale et standards hôteliers de haut niveau et sa gestion est confié à la SIH, a affirmé son président-directeur général (PDG) Moulay Larbi, présent à la cérémonie d'inauguration aux côtés des autorités locales.

Le PDG de la SIH, mettant en avant l'impact de l'opération qui s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat s'agissant de la modernisation des hôtels à travers le pays, a indiqué que l'hôtel Cirta a ouvert environ 70 postes d'emploi, un chiffre appelé à augmenter pour atteindre environ une centaine.

PLUSIEURS WILAYAS CONCERNÉES

L'IMPORTANCE DES CAMPS DE JEUNES SOULIGNÉE

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a mis en exergue, jeudi dernier à l'oasis de Tiout (Nâma), le rôle des camps d'hiver thématiques dans la promotion de l'esprit d'initiative chez les jeunes et le renforcement du rapprochement entre les peuples. Lors de sa visite au camp africain de communication des jeunes, organisé à l'oasis de Tiout du 31 décembre au 2 janvier, le ministre a indiqué que ces camps, qui ont accueilli depuis le 21 décembre dernier plus de 40.000 jeunes issus de différentes wilayas du pays, ainsi que de pays africains et arabes, constituent un espace privilégié d'échange, de formation et de créativité. Il a souligné que l'organisation de telles manifestations dans les différentes régions du pays, à travers des activités variées combinant formation, expression créative et actions interactives sous le slogan « La jeunesse en mouvement », permet non seulement de découvrir les talents des jeunes, mais aussi d'animer la culture de la participation et de valoriser le patrimoine culturel et touristique local. Au cours de sa visite, M. Hidaoui a échangé avec les jeunes participants venus de plusieurs wilayas et de pays africains, s'enquérant de près des activités éducatives, culturelles, récréatives et sportives programmées



dans le cadre du camp. Il a salué l'ambiance fraternelle et conviviale qui règne, reflétant la solidité des liens humains et culturels entre les jeunes du continent africain. Dans le même contexte, le ministre a mis en avant l'importance des activités de camping et de randonnée dans l'enracinement des valeurs d'autonomie, de respect de l'environnement et d'amour de la patrie, réaffirmant le soutien de son département ministériel à l'ensemble des structures de jeunesse afin d'élargir l'accès des jeunes à ce type d'initiatives porteuses de valeurs positives.

A cette occasion, M. Hidaoui a annoncé le lancement, au cours de l'année 2026, d'un projet de réalisation d'un camp de jeunes d'une capacité de 400 lits dans la commune touristique de Tiout, destiné à renforcer les capacités d'accueil et d'encadrement dans cette région à fort potentiel. Le ministre a clôturé sa visite de travail dans la wilaya en supervisant une opération volontaire de reboisement dans la commune de Mécheria, avec la participation de jeunes africains, une initiative inscrite dans le cadre des activités du camp africain de communication des jeunes et illustrant l'engagement des participants en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.

HABITAT-AADL 3

PLUS DE 300 000 SOUSCRIPTEURS ONT PROCÉDÉ AU VERSEMENT DE LA PREMIÈRE TRANCHE

Plus de 300.000 souscripteurs ont procédé au premier versement de la première tranche pour l'acquisition de logements dans le cadre de la formule location-vente du programme AADL 3, a indiqué un communiqué de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL).

"Le nombre de souscripteurs ayant procédé au premier versement de la première tranche du programme AADL 3, via le paiement électronique, s'élève à 312.521 souscripteurs jusqu'au 31 décembre 2025, soit dix (10) jours après l'ouverture de la plateforme électronique de paiement (21 décembre)", a précisé l'Agence.

Pour rappel, le montant de la première tranche des logements du programme AADL 3 a été fixé à 343.000 DA pour les F3 et à 431.500 DA pour les F4, le montant devant être acquitté en deux versements.

PERTURBATIONS SUR LE SITE WEB DE ALGER16

Le site du quotidien *Alger16* enregistre des perturbations ces derniers jours pour des raisons techniques. Des mesures sont prises pour une réparation rapide et efficace afin d'éviter que cela se reproduise. Le quotidien *Alger16* s'excuse auprès de ses lecteurs et annonceurs pour le désagrément occasionné.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC ALGER 16

N°RC : 16/00-0909467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadija
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Rédaction
O. M.
Djaffar Chilab
Cheklat Meriem
Lazelia Omar
Abir Menasria

Siège d'entreprise : ALGER 16
5, rue Saïd-Couïa, Algiers Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social : sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 /
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49 / 020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.ainaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

MESSAGE DU CHEF DE L'ÉTAT À L'OCCASION DU NOUVEL AN 2026 : «QUE L'ALGÉRIE ACCÈDE, EN TOUTE QUIÉTUDE, AU RANG DES PAYS ÉMERGENTS»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé ses voeux au peuple algérien à l'occasion de l'avènement du Nouvel An 2026, affirmant que l'année à venir sera une source de fierté et de rayonnement pour tous les Algériens, grâce aux réalisations accomplies et aux sacrifices consentis dans divers domaines, afin que l'Algérie accède, en toute quiétude, au rang des pays émergents.

Voici la traduction APS de l'allocution du président de la République adressée au peuple algérien à cette occasion :

"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, que la prière d'Allah et Son Salut soient sur notre



guide et prophète Mohamed, mille prières et paix sur lui,

Citoyennes, citoyens, A l'occasion du Nouvel An 2026, je vous présente à tous mes meilleurs voeux de santé et de bien-

être, et à notre chère patrie paix et prospérité".

Il a ajouté que le Nouvel An "sera, si Dieu le veut, une source de fierté et de rayonnement pour toutes les Algériennes et tous les Algériens, grâce aux réalisations accomplies et aux sacrifices consentis dans divers domaines, afin que l'Algérie accède, en toute quiétude, au rang des pays émergents".

"A chaque Algérienne et Algérien, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, je réitère mes voeux les plus sincères à l'occasion du Nouvel An, sans oublier nos frères en Palestine occupée, en espérant la fin des crimes sionistes à leur encontre et un retour à une vie normale en Cisjordanie, à Ghaza et à El-Qods", a poursuivi le président de la République.

"Que l'Algérie demeure libre, fière et souveraine. Gloire et éternité à nos valeureux martyrs. Que la paix et la bénédiction d'Allah vous entourent", a conclu le président de la République.

RÉUNION MINISTRE DE L'INTÉRIEUR-WALIS LES PRIORITÉS POUR 2026 DÉFINIES

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a réuni les walis de la République lors d'une séance de travail stratégique consacrée à l'évaluation de l'action publique territoriale et à la définition des priorités pour l'année 2026. Cette rencontre de coordination a permis d'établir un diagnostic approfondi des programmes de développement engagés et de fixer une feuille de route axée sur l'efficacité, la rigueur et la réactivité face aux attentes des citoyens, indique un communiqué du ministère.

Tenu mercredi dernier par visioconférence, en présence des cadres centraux du département ministériel, la réunion a permis d'évaluer la performance enregistrée au cours de l'année 2025, ainsi que le niveau de mise en œuvre des programmes tracés. Elle a également servi à « définir les priorités pour l'année 2026, notamment le renforcement de la dynamique de développement et l'accélération du traitement des dossiers prioritaires au niveau des wilayas », précise la même source.

À l'ouverture des travaux, M. Sayoud a rappelé que « la gestion de la wilaya repose sur le travail collectif et la coordination permanente entre les différents cadres et services ». Il a insisté sur la nécessité d'une « participation effective à la dynamique locale », fondée sur la mobilisation des compétences, la valorisation des efforts et l'amélioration continue de la performance, afin d'assurer un suivi rigoureux et efficace des projets de développement placés sous la responsabilité des walis.

Dans ce contexte, le ministre a mis l'accent sur « le renforcement de la coordination entre les différents services et instances au niveau local », tout en appelant à un « suivi rigoureux des projets structurants auxquels le



président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une attention particulière ». Il a également souligné l'urgence de veiller à l'entretien du réseau routier et d'améliorer la gestion du secteur des transports, afin d'apporter des solutions concrètes aux dysfonctionnements relevés sur le terrain.

Abordant la dimension économique, M. Sayoud a insisté sur l'impératif d'assurer un suivi périodique des projets de développement et d'investissement générateurs de valeur ajoutée et contribuant à la dynamisation de l'économie locale ». Il a appelé à « accélérer le rythme de réalisation » des projets et à « lever les obstacles en temps opportun », à travers l'activation effective des commissions de wilaya chargées de la levée des contraintes et de l'accompagnement des investisseurs.

S'agissant du foncier, le ministre de l'Intérieur a souligné l'importance d'un suivi rigoureux des terrains destinés aux projets de stations d'épuration des eaux usées et de stations de dessalement de l'eau de mer ». Il a insisté sur la nécessité de « régulariser leur situation conformément aux textes législatifs en vigueur », compte tenu du « caractère stratégique de ces projets et de leur rôle

central dans le renforcement de la sécurité hydrique ». M. Sayoud a rappelé, à ce titre, que les projets de dessalement bénéficient d'une « attention particulière de la part du président de la République » dans le cadre de la stratégie nationale visant à garantir un approvisionnement régulier et durable en eau potable.

INTENSIFIER L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS LOCALES

Évoquant le dossier de la conformité des constructions, M. Saïd Sayoud a instruit « l'intensification de l'activité des commissions locales compétentes, afin de statuer sur l'ensemble des dossiers déposés conformément aux dispositions de la loi 08-15 ». Il a, à ce titre, insisté sur la nécessité de « faire preuve de conscience professionnelle dans la régularisation des situations des citoyens », enjoignant les walis de « veiller à ce que les différents services locaux assument pleinement leur rôle dans la prévention de toute construction anarchique ou non conforme aux normes légales et aux mesures de sécurité », et d'intervenir fermement en cas d'infractions ».

S'agissant du dossier de l'assainissement du foncier agricole, le ministre a souligné lui accorder une « importance particulière », au regard de « la valeur économique attendue de la régularisation de la situation des investisseurs dans ce domaine ». Il a appelé à « associer les chambres d'agriculture et l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) » à ce processus, tout en instruisant l'installation d'une cellule au niveau du cabinet de la wilaya chargée du suivi du dossier de la régularisation des constructions et du foncier agricole », afin d'assurer une coordination efficace et un suivi permanent.

Dans le cadre du suivi des projets

stratégiques à dimension nationale, M. Sayoud a appelé les walis de Béchar et de Tindouf à « une mobilisation totale en prévision de l'entrée en service de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet », réaffirmant, dans le même temps, la poursuite du soutien de l'État à la wilaya de Béchar à travers la réalisation de grands projets économiques structurants.

Il a, par ailleurs, chargé le wali d'Annaba de « suivre de près la réalisation du quai phosphatier au port d'Annaba », avec l'impératif qu'il soit opérationnel au cours du premier semestre, saluant à cette occasion l'efficacité et le professionnalisme des entreprises et des bureaux d'études nationaux mobilisés.

Le ministre a également abordé les dossiers liés à la gestion des déchets et à la prévention des risques résultant des intempéries, insistant sur « la nécessité d'adopter une approche proactive et de mobiliser les moyens nécessaires pour mettre en place des solutions durables ». Sur le plan social, il a souligné l'importance d'anticiper les préparatifs de la prochaine rentrée scolaire, afin de garantir des conditions d'accueil optimales pour les élèves et un déroulement serein de l'année scolaire. Enfin, appelant à une coordination étroite avec le secteur du tourisme en prévision de la saison estivale, M. Sayoud a rappelé que l'anticipation, la planification et la réactivité constituent « le seul gage d'une gestion locale performante », capable de répondre efficacement aux attentes des citoyens et de renforcer la qualité du service public.

À travers ces orientations, le ministère de l'Intérieur réaffirme une approche fondée sur la rigueur, l'anticipation et la responsabilisation des acteurs locaux. Une ligne de conduite claire qui place l'efficacité de l'action publique, la protection de l'intérêt général et l'amélioration du cadre de vie des citoyens au cœur des priorités nationales.

Omar Lazela

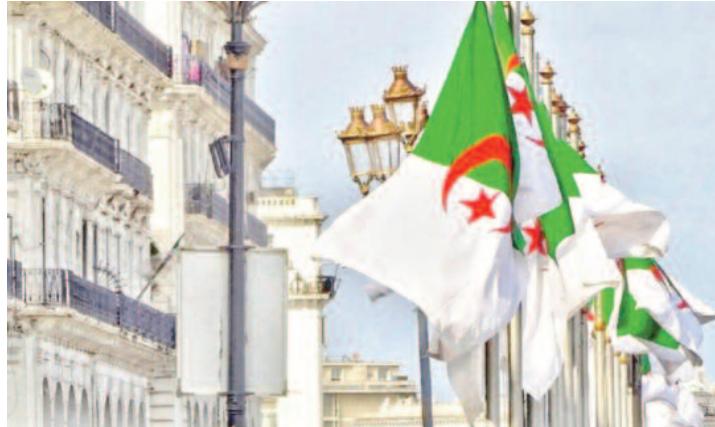
RETOUR SUR LE DISCOURS ADRESSÉ À LA NATION

LES PARTIS POLITIQUES SALUENT LES MESSAGES FORTS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Réunies en session extraordinaire au Palais des Nations, les deux chambres du Parlement ont été le théâtre d'un moment politique majeur, mardi dernier. Le discours à la Nation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a suscité un large consensus au sein de la classe politique.

De nombreuses formations ont salué une intervention marquée par le sceau du réalisme et de la clarté, y voyant une feuille de route stratégique pour l'avenir du pays.

Sur le front des réactions politiques, le parti Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ) s'est montré particulièrement élogieux. Dans un communiqué, la formation a salué la teneur d'un discours qui offre, selon elle, un "diagnostic précis de la situation nationale et une vision claire pour renforcer le processus des réformes politiques, économiques et sociales". Le TAJ a, par ailleurs, insisté sur la sincérité de l'engagement présidentiel à consolider l'État de droit et la justice sociale. Pour le parti, cette volonté reflète l'ambition de "construire une Algérie forte par ses institutions, unifiée et capable de faire face aux défis régionaux et internationaux accélérés". Enfin, l'ouverture d'un dialogue national avec les acteurs



partisans a été saluée comme la reconnaissance du "rôle pivot des formations politiques dans l'encadrement de la société". De son côté, le parti Savt Echaâb a rejoint ce concert de réactions positives, estimant que l'allocution présidentielle a dressé un "diagnostic franc de la réalité de la Nation". Pour cette formation politique, le chef de l'État a su proposer une vision globale face aux multiples défis politiques, économiques et sociaux et ce, dans un « contexte régional et international d'une extrême complexité ». Le parti a particulièrement tenu à saluer l'inflexibilité du président quant au « maintien du caractère social de l'État algérien ». Ce choix, qualifié de

souverain et constant, puise ses fondements historiques dans la Proclamation du 1er Novembre et les principes immuables de la glorieuse Révolution de libération. Le mouvement Ennahda a, pour sa part, qualifié la présentation du bilan des réformes devant le Parlement de pas décisif vers la « consécration du rôle du pouvoir législatif et du concept de séparation des pouvoirs ». La formation s'est félicitée de l'ouverture d'un dialogue politique qu'elle juge d'une « importance majeure », à condition qu'il soit sincère et inclusif pour renforcer la confiance entre les acteurs. Sur le volet social, Ennahda rejette le Président sur la nécessité de restaurer le statut de la classe

moyenne. Selon le mouvement, la relance économique et industrielle ne peut réussir que si ses résultats impactent positivement le pouvoir d'achat des citoyens. Le parti El Karama a souligné que ce discours intervient dans un « contexte national et régional extrêmement délicat, imposant de consolider la logique de l'État et le front interne ». La formation a salué l'accent mis sur l'approche institutionnelle dans la gestion des affaires publiques, ainsi que la « réhabilitation des institutions

constitutionnelles, à leur tête le Parlement », par l'activation pleine de ses prérogatives législatives. Dans le même sillage, le Front du militarisme national (FMN) a salué un discours « empreint d'un haut niveau de responsabilité, de clarté et de franchise », reflétant une pratique politique vertueuse via la communication directe avec le peuple. Le parti a loué la précision des données et la vision globale illustrant l'engagement du Président pour la « consolidation des institutions constitutionnelles, le renforcement du rôle du législatif et le respect de l'équilibre des pouvoirs ».

Omar Lazela

LA PRESSE NATIONALE UNANIME

Les quotidiens nationaux parus mercredi 31 décembre 2025 ont largement mis en exergue les axes majeurs du discours prononcé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui s'est adressé à la nation mardi dernier de la même semaine devant les deux chambres du Parlement.

La presse a souligné que l'Algérie est désormais engagée dans une phase décisive de son processus réformateur, marquée par des choix politiques, économiques et sociaux structurants. Dans leurs analyses, les journaux ont accordé une attention particulière aux dimensions politique, sociale, économique et diplomatique du discours présidentiel, y voyant une feuille de route claire pour la période à venir.

Dans son éditorial intitulé « La preuve par les chiffres », le quotidien *El Moudjahid* a mis en avant les réalisations concrètes et les grands projets d'infrastructures lancés à travers le pays, estimant que les indicateurs économiques présentés témoignent d'une dynamique de redressement mesurable. Le journal a également abordé la question des relations algéro-tunisiennes, soulignant la position du Président fondée sur le respect strict de la souveraineté et le refus de toute ingérence dans les affaires intérieures de la Tunisie.

De son côté, *El Watan* a consacré son éditorial principal à l'ensemble des réformes évoquées par le chef de l'État, insistant sur leur finalité première : servir le citoyen et préserver l'intérêt supérieur de la nation à travers une gouvernance plus efficace et plus transparente.

Pour sa part, *Le Soir d'Algérie* est revenu sur les perspectives économiques jugées prometteuses par le Président, tout en mettant en lumière l'annonce d'un dialogue politique attendu avec les partis, présenté comme un levier de consolidation de la pratique démocratique.

saine et florissante », estimant que l'engagement du Président à s'adresser directement au peuple traduit une volonté politique affirmée et une fidélité aux engagements pris.

Le quotidien *El Khabar* a, pour sa part, passé en revue les réformes engagées dans plusieurs secteurs, notant que leurs résultats deviennent « de plus en plus visibles ». Le journal a également souligné que l'Algérie est entrée dans une phase économique cruciale, portée par l'ampleur des projets structurants, le succès de l'Exposition internationale africaine et les performances de l'Agence algérienne de promotion des investissements.

Echorouk El Youmi a mis l'accent sur la centralité du caractère social de l'État, tel que consacré par la Déclaration du 1er Novembre, relevant l'engagement du Président à poursuivre les réformes et à intensifier la lutte contre la corruption au service des intérêts supérieurs de la nation.

Dans la même optique, *El Badil* a insisté sur la volonté renouvelée du chef de l'État d'ouvrir un dialogue politique inclusif avec les partis, tout en réaffirmant que l'Algérie demeure un État social et qu'elle ne renoncera pas à cette orientation. À travers le traitement convergent de la presse nationale, le discours présidentiel apparaît comme un moment politique structurant, traduisant une volonté de consolidation institutionnelle et de relance durable. Il s'impose ainsi comme un jalon central dans la trajectoire réformatrice de l'Algérie, à l'heure où les enjeux économiques, sociaux et démocratiques exigent clarté, constance et responsabilité. **Abir Menasria**



Le quotidien *Alger16* a, quant à lui, choisi de titrer sur une déclaration forte du Président : « L'Algérie est un État social et nous n'abandonnerons pas cette orientation ». Le journal est revenu dans le détail sur les différents volets du discours, soulignant la cohérence entre le discours politique et les mesures sociales annoncées.

Dans le même esprit, *La Nouvelle République* a reproduit de larges extraits de l'allocution présidentielle sous le titre « Notre économie est

AJUSTEMENT DES PRIX DES CARBURANTS LA TUTELLE APporte DES PRÉCISIONS

Le ministère des Hydrocarbures et des Mines a annoncé, vendredi dernier, l'entrée en vigueur d'un ajustement des prix des carburants à compter du 1er janvier 2026. Cette décision, expliquée dans un communiqué officiel, s'inscrit dans une démarche visant à préserver l'équilibre du secteur énergétique national, tout en garantissant la continuité de l'approvisionnement du marché intérieur dans un contexte marqué par la hausse des coûts de production et de distribution.

Selon le ministère, cet ajustement a pour objectif principal de sécuriser durablement l'alimentation du marché national et de permettre aux opérateurs du secteur de faire face à l'augmentation progressive des charges liées à l'extraction, au raffinage, au transport et à la distribution des carburants. Il est ainsi rappelé que l'Etat continue de jouer un rôle central dans la régulation des prix, en assumant une part significative du coût réel afin de protéger le consommateur final. Concrètement, cette révision tarifaire, appliquée conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur, concerne l'ensemble des carburants commercialisés. Le prix de l'essence passe ainsi de 45,62 DA le



litre à 47 DA le litre, soit une hausse de 1,38 DA. Le gasoil connaît une augmentation de 1,99 DA, son prix évoluant de 29,01 DA à 31 DA le litre. Quant au GPL carburant, il passe de 9 DA à 12 DA le litre, enregistrant une hausse de 3 DA.

Le ministère souligne que cet ajustement étudié "vise à garantir l'approvisionnement continu du marché national et à couvrir les coûts de production et de distribution croissants", tout en précisant que "l'Etat continue d'absorber l'écart important entre le coût réel et le prix à la pompe". Une affirmation qui met en lumière la politique de subvention toujours en vigueur, destinée à préserver le pouvoir d'achat des ménages et à soutenir les activités économiques.

Dans ce cadre, les autorités rappellent que le GPL carburant demeure une alternative stratégique. En effet, "malgré cet ajustement, "Sirghaz"

demeure le carburant le plus économique en Algérie, son prix étant toujours quatre fois inférieur à celui de l'essence, ce qui confirme la volonté de l'Etat de continuer à encourager ce choix écologique et économique". Cette orientation traduit une volonté claire de promouvoir des solutions énergétiques à la fois moins coûteuses et plus respectueuses de l'environnement. Le communiqué insiste également sur le fait que les nouveaux tarifs appliqués restent largement en deçà du coût réel du carburant. À ce titre, le ministère précise que "le Trésor public continue de supporter la majeure partie du prix final pour préserver le pouvoir d'achat et soutenir les activités économiques". Cette approche vise à amortir l'impact des fluctuations internationales sur le marché local, tout en assurant la stabilité des prix à la consommation. Sur le plan opérationnel, l'ajustement

tarifaire doit permettre aux entreprises de raffinerie et de distribution de maintenir le fonctionnement optimal des infrastructures existantes. L'objectif est d'éviter toute rupture dans l'approvisionnement à l'échelle nationale et de garantir la disponibilité continue des carburants sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones les plus éloignées. Enfin, le ministère indique que les recettes générées par cette mesure seront réinvesties dans le développement du secteur. Elles serviront notamment à la modernisation des stations-service, à l'extension du réseau de vente au détail afin de le rapprocher davantage des citoyens, ainsi qu'au renforcement des capacités de stockage et de distribution.

En conclusion, le ministère affirme que "cette approche vise à établir un équilibre entre l'impératif d'assurer la continuité et la qualité du service public dans ce secteur et la protection des consommateurs contre la fluctuation des prix des carburants, qui n'ont pas évolué en Algérie depuis 2020, et qui demeurent parmi les plus bas et les plus stables au niveau international". Une ligne de conduite qui traduit la volonté des pouvoirs publics de concilier viabilité économique du secteur et stabilité sociale.

Elle illustre la recherche d'un équilibre durable entre continuité du service, modernisation du secteur et protection du pouvoir d'achat.

G. Salah Eddine

GROGNE DES TRANSPORTEURS

LE DIALOGUE DEMEURE OUVERT POUR EXAMINER LES PRÉOCCUPATIONS

L'adoption, le 15 décembre dernier, du projet de loi portant nouveau code de la route par l'Assemblée populaire nationale n'a pas fait l'unanimité. À cela s'est ajoutée l'augmentation des prix du carburant entrée en vigueur le 1er janvier 2026, déclenchant la colère des transporteurs de voyageurs et de marchandises.

L'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA) a exprimé son mécontentement et brandi la menace de grève en ce début d'année, dénonçant des mesures jugées excessivement pénalisantes pour les professionnels du secteur. Les transporteurs pointent notamment la délictualisation de certaines infractions routières assorties de lourdes sanctions financières, ainsi que l'alourdissement global de leurs charges, dans un contexte économique déjà contraignant. Une situation qui a rapidement suscité une réaction des pouvoirs publics. Le ministère de l'Intérieur, des

Collectivités locales et des Transports a, en effet, engagé le dialogue. Hier, le secrétaire général du ministère de tutelle a réuni les partenaires sociaux, sur instruction du ministre, en présence du chef de cabinet et du directeur général de la mobilité et de la logistique. Ont pris part à cette rencontre des représentants de l'Organisation nationale des transporteurs algériens, du Syndicat national des transporteurs, du Syndicat général des commerçants et artisans algériens, de l'Union générale des travailleurs algériens, ainsi que du Syndicat national des transporteurs de taxi. Cette réunion a permis de passer en revue les principales préoccupations exprimées par les professionnels du secteur, en particulier celles liées au nouveau code de la route. Les responsables centraux ont tenu à préciser que le projet de loi s'inscrit toujours dans le processus législatif en cours et qu'il « reste ouvert à l'enrichissement, à la

lumière des observations et propositions soumises ». Par ailleurs, la récente hausse des prix du carburant a également été au centre des échanges. Les partenaires sociaux ont fait part de leurs craintes quant à ses répercussions sur les tarifs du transport de voyageurs et sur les coûts des marchandises. À ce sujet, il a été indiqué que la question sera examinée en tenant compte du caractère social du service public du transport et de la capacité contributive des citoyens. Dans un communiqué, le ministère a tenu à rassurer la corporation, affirmant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des mécanismes institutionnels visant à répondre aux préoccupations exprimées, à garantir la continuité du service public de transport et à servir l'intérêt du citoyen. La tutelle a, enfin, réaffirmé que « la porte du dialogue demeure ouverte pour examiner l'ensemble des préoccupations du secteur ». **Abir Menasria**

POUR LE 1^{er} SEMESTRE 2026

LA BANQUE D'ALGERIE FIXE LE PLAFOND DES TAUX D'INTÉRÊT DES CRÉDITS

La Banque d'Algérie a rendu publique mercredi dernier une nouvelle note adressée aux banques et établissements financiers, fixant les plafonds des taux d'intérêt appliqués aux crédits, valables pour le premier semestre 2026. Les taux d'intérêt des crédits à la consommation sont ainsi plafonnés à 10,36 % (-0,21 point par rapport au semestre précédent), 7,56 %

pour les crédits à court terme (-0,12 point), 6,93 % pour les crédits à moyen terme (-0,06 point) et 6,40 % pour les crédits à long terme (+0,08 point). Pour les crédits destinés au financement de l'habitat, le seuil des taux jugés excessifs a été fixé à 7,55 % (+0,01 point), tandis que celui du leasing s'établirait à 11,01 % (-0,38 point), selon la même note. Le plafond des

découverts bancaires a été arrêté à 8,26 %, soit une baisse de 0,40 point par rapport au deuxième semestre 2025, précise la Banque d'Algérie. Renouvelables chaque semestre, ces plafonds sont calculés sur la base du taux effectif moyen pratiqué au semestre précédent par les banques et établissements financiers pour des opérations de même nature, majoré de

10 %, conformément à l'instruction de la Banque d'Algérie, publiée en 2016 et modifiée en 2021. À travers la fixation de ces seuils, la Banque d'Algérie vise à protéger les consommateurs de services financiers contre toute surfacturation ou dérive excessive dans les taux appliqués aux différentes catégories de crédits consentis à la clientèle.

USAGE RATIONNEL DES ANTIBIOTIQUES

UNE PRIORITÉ POUR
LA SÉCURITÉ SANITAIRE NATIONALE

Le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), le Pr Abderrezak Bouamra, a affirmé, dimanche dernier à Alger, que l'usage rationnel des antibiotiques constitue un enjeu majeur et une priorité nationale en matière de sécurité sanitaire.

Intervenant à l'ouverture d'une session de formation consacrée à «l'usage rationnel des antibiotiques», destinée aux médecins généralistes, chirurgiens et réanimateurs exerçant au sein de différentes structures de santé, le Pr Bouamra a insisté sur l'importance cruciale de cette problématique, soulignant qu'elle vise à préserver la santé des citoyens et à protéger les générations futures. Il a rappelé que les études menées par l'INSP au cours des dernières années sur la consommation des antibiotiques en Algérie ont mis en évidence la nécessité urgente de renforcer les actions de formation et de sensibilisation des professionnels de la santé. Ces journées de formation s'inscrivent ainsi dans une démarche



de traduction concrète des résultats de ces études en programmes pratiques, appelés à se poursuivre tout au long de l'année 2026. Elles concernent la formation continue des professionnels du secteur et la mobilisation de l'ensemble des acteurs intervenant dans les hôpitaux, cliniques et pharmacies, en plus des médecins généralistes, pédiatres et chirurgiens, dans le cadre d'une approche globale et multidisciplinaire. Dans ce contexte,

le Pr Bouamra a assuré que l'INSP poursuivra la surveillance de la consommation nationale des antibiotiques à travers des enquêtes régulières, tout en formulant des recommandations scientifiques à l'intention des autorités sanitaires et des praticiens, afin de garantir une utilisation optimale de ces médicaments essentiels. Pour sa part, la cheffe du service des maladies infectieuses à l'Établissement hospitalier spécialisé

(EHS) Laâdi-Flici de Bab El Oued, à Alger, le Pr Nassima Achour, a fait état d'une augmentation préoccupante de la résistance aux antibiotiques, attribuant ce phénomène au mauvais usage de ces molécules, initialement destinées à soigner les patients et non à compromettre leur état de santé. De son côté, l'épidémiologiste au CHU de Douéra, le Dr Atif Mohamed Lamine, a appelé les citoyens à éviter le recours à l'automédication antibiotique sans avis médical, mettant en garde contre les risques liés à une consommation excessive,

susceptible de provoquer une antibiorésistance de l'organisme. La formation continue, la sensibilisation et la surveillance rigoureuse constituent les piliers d'une stratégie nationale visant à préserver l'efficacité de ces médicaments essentiels. Ce dispositif intégré permettra de protéger durablement la population et de freiner la propagation de l'antibiorésistance.

Cheklat Meriem

3^e ÉDITION DES OLYMPIADES ALGÉRIENNES DE MATHÉMATIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2026
ORGANISATION DES PREMIÈRES ÉPREUVES ÉLIMINATOIRES

Le ministère de l'Education nationale a annoncé l'organisation des premières épreuves éliminatoires de la 3^e édition des Olympiades algériennes de mathématiques au titre de l'année 2026, prévues le 17 janvier en cours, en vue de sélectionner et de préparer l'élite nationale aux différentes compétitions internationales, a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère. Cette compétition, qui s'inscrit dans le cadre de la participation de l'Algérie aux différentes olympiades mondiales, régionales et continentales de mathématiques, se déroulera le samedi 17 janvier, de 8h30 à 12h30, au profit des élèves excellant en mathématiques, scolarisés dans les établissements d'éducation et d'enseignement publics et privés, ainsi que dans les écoles des Cadets de la Nation, précise le communiqué. La participation à cette compétition est ouverte aux élèves du cycle moyen ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 18/20 en mathématiques au premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026, ainsi qu'aux élèves du cycle secondaire, notamment ceux de première année secondaire (tronc commun sciences et technologie) et de deuxième année secondaire des filières mathématiques et math-techniques et sciences expérimentales, ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 17/20 en mathématiques au premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026. S'agissant des modalités d'organisation, le ministère a précisé que les directeurs de l'éducation seront chargés d'arrêter et d'extraire les listes

des élèves concernés par la compétition selon chaque niveau, d'établir les convocations et de coordonner avec les directeurs des écoles des Cadets de la Nation afin d'obtenir la liste des élèves concernés. Les directeurs de l'éducation superviseront également la distribution de sujets d'entraînement types aux élèves participants, selon chaque catégorie, et chargeront les enseignants de la matière au niveau de chaque établissement de les accompagner, outre la désignation des centres d'examen et la répartition des candidats à raison de 20 élèves par salle, y compris ceux des écoles des Cadets de la Nation et des établissements d'enseignement privés. Dans le même cadre, les directeurs de l'éducation procéderont à l'installation d'une commission de wilaya chargée du suivi de l'organisation de la compétition, composée d'encadreurs en mathématiques (inspecteur de l'éducation nationale ou inspecteur de l'enseignement secondaire, inspecteur de l'enseignement moyen, professeur des cycles secondaire et moyen), avec la désignation des centres d'examen, ainsi que du personnel d'encadrement et de surveillance avant le jeudi 8 janvier 2026. Les convocations des élèves seront transmises aux établissements scolaires avant le jeudi 8 janvier. Quant aux sujets de la compétition, ils seront imprimés, placés sous plis scellés et envoyés aux responsables des centres d'examen le jeudi 15 janvier, avec interdiction de les ouvrir qu'au jour de l'épreuve.



18^e Fntp

LA COMÉDIE SATIRIQUE «DJANAZET AYOUB» EN COMPÉTITION

Le spectacle théâtral «Djanazet Ayoub» (Les obsèques d'Ayoub), une comédie satirique aux accents burlesques abordant la thématique du vivre-ensemble au sein de la société, est entré en lice, mardi dernier à Alger, dans la compétition du 18e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) devant un public nombreux.

Accueilli au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachir (TNA), qui abrite depuis le 22 décembre les activités de cette 18^e édition du Fntp, programmée jusqu'au 2 janvier 2026, le spectacle « Djanazet Ayoub » est une production du TNA, écrite et mise en scène par Ahmed Rezzak. La pièce retrace l'histoire d'Ayoub, riche commerçant polygame, marié à quatre femmes avec lesquelles il n'a eu que des filles. Désireux d'avoir un héritier mâle, il décide de se séparer de l'une de ses épouses afin d'en épouser une cinquième. À sa mort, sa famille nombreuse sombre dans des conflits ouverts autour de l'héritage, donnant lieu, durant 90 minutes, à une satire mordante qui explore avec humour noir et ironie les tensions familiales et sociales. Basculant dans ce que le metteur en

scène qualifie de « monde des choses » au détriment de celui « des idées », la famille d'Ayoub, conçue comme un véritable microcosme social, met en évidence, à travers ses dérives successives et ses ruptures avec la raison, l'impérieuse nécessité du vivre-ensemble fondé sur le respect mutuel et la solidarité. Porté par une distribution de 23 comédiens, dont dix-huit femmes à l'énergie remarquable, le spectacle a offert une prestation saluée comme étant de « haute facture » par le public. Les acteurs se sont livrés à des échanges rythmés et soutenus, investissant l'ensemble de l'espace scénique dans une dynamique constamment ascendante.

Dans un registre burlesque à forte charge satirique, Mahfoud El Hani, Hamid Achouri, Linda Sellam, Moufida Addes, Samira Sahraoui, Sali Bennacer, Hafida Benzerari, Mounira Roubhi Fissa, Kamelia Bendris, Samia Guerrouabi, Fouad Zahed, Abdelkrim Beriber, Mohamed Haoues, entre autres ont démontré toute l'étendue de leur maîtrise artistique et de leur expérience professionnelle. Oscillant entre hypocrisie, fausse tristesse et intrigues, les personnages évoluent dans des situations volontairement excessives, marquées par des accusations mutuelles, des disputes incessantes, des courses effrénées et des affrontements physiques, révélant une société dominée par l'apparence et les intérêts



matériels. Sous la direction chorégraphique de Khadidja Guemiri, les comédiens ont exécuté avec précision et élégance des danses collectives, des scènes de panique et des bagarres à la composition visuelle soigneusement ordonnée. La scénographie minimalisté, signée Lylia Chaouche, s'est appuyée sur quelques éléments essentiels — tables, tabourets et un éclairage efficace — adaptés aux différents tableaux de la pièce, tandis que la bande sonore et musicale d'Abdelkader Soufi a conféré au spectacle une dimension proche de la comédie musicale, aux frontières du théâtre populaire.

Le public, attentif et conquis, a longuement applaudi les comédiens et l'ensemble de l'équipe artistique de « Djanazet Ayoub », un spectacle qui célèbre l'amour de la vie et de l'autre. Dédiée au comédien, dramaturge et metteur en scène Abdellah Hamlaoui, la 18^e édition du Festival national du théâtre professionnel se déroule sous le slogan « Le théâtre réduit les distances », avec la participation de 18 pièces en compétition, 8 spectacles hors compétition, ainsi qu'un riche programme de conférences, de master classes et de spectacles de rue.

Cheklat Meriem

CÉLÉBRATION DU NOUVEL AN AMAZIGH YENNAYER 2976 UN PROGRAMME RICHE ET VARIÉ ARRÊTÉ

Pour fêter le Nouvel An amazigh, du 10 au 12 janvier, dans la wilaya de Beni Abbés, un programme varié et riche en activités culturelles a été élaboré. Comme l'a précisé M. Si El Hachemi Assad, secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), mercredi dernier à Alger, les festivités incluront notamment la préparation de la sixième édition du Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes.

Lors d'une conférence de presse tenue au siège de la Télévision algérienne, consacrée à la présentation du programme national du Nouvel An amazigh (Yennayer 2976), M. Assad a



expliqué que le slogan retenu cette année, « De Beni Abbés... Yennayer brille pour une Algérie victorieuse », reflète « la fierté d'appartenir à une Algérie unie et indivisible, et à une Algérie victorieuse ». Dans ce cadre, il a été annoncé que la caravane nationale dédiée à l'événement partirait le 9 janvier de la gare de l'aéroport « Houari Boumediène », en direction d'Abadla, dans la wilaya de Béchar, avant de rejoindre la wilaya de Beni Abbés par route. Cette caravane symbolise « la richesse et la diversité culturelle de l'Algérie, notamment la langue amazighe dans ses différentes variantes linguistiques », a-t-il précisé.

L'événement proposera plusieurs activités culturelles, parmi lesquelles l'inauguration à Beni Abbés d'une fresque artistique intitulée « Arabe et Tamazight », réalisée sous la supervision du Musée national de la calligraphie islamique de Tlemcen. Un espace sera également aménagé pour un « marché de Yennayer », comportant des sections dédiées aux livres, afin de permettre aux auteurs et créateurs de présenter et vendre leurs ouvrages, ainsi qu'aux jeunes entreprises de valoriser leurs produits. Le programme comprend également un

colloque scientifique sur « La dimension historique et culturelle de Yennayer et son lien avec le calendrier agricole », ainsi que des spectacles artistiques et des expositions d'artisanat traditionnel, reflétant la richesse du patrimoine amazigh national. Par ailleurs, un atelier de traduction d'ouvrages arabes vers tamazight sera organisé, ainsi qu'un forum participatif pour les enfants sur le thème « Yennayer : un symbole de diversité et d'unité ». Concernant la sixième édition du Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes, M. Assad a indiqué qu'elle a attiré 103 participants, individuels ou issus de centres de recherche et d'associations.

Le prix comprend quatre catégories : littérature et traduction, patrimoine immatériel, linguistique, et recherche technologique et numérisation. Enfin, M. Assad a présenté le programme 2026 du Haut-Commissariat à l'amazighité, qui prévoit plusieurs initiatives, telles que le soutien à des projets de recherche et l'organisation d'ateliers pour journalistes. Ce programme prévoit également le développement continu des plateformes numériques, avec le lancement d'une nouvelle plateforme dédiée aux inspecteurs de la langue amazighe.

Abir Menasria



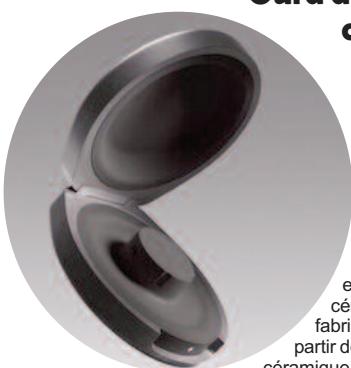




OURA LANCÉ DES BAGUES CÉRAMIQUE

UN SERVICE D'ANALYSE SANGUINE

Oura a dévoilé le 1er octobre son expansion de produit la plus ambitieuse à ce jour, lançant la Collection Ring 4 Ceramic aux côtés d'un service novateur de tests sanguins qui positionne la société finlandaise comme une plateforme de santé plutôt que comme un simple fabricant d'appareils connectés.



Les bagues en céramique, fabriquées à partir de céramique de zirconium avec une dureté

Mohs de 8,5, sont vendues au prix de 499 \$ et se déclinent en quatre couleurs remarquables : Cloud (blanc), Tide (vert pâle), Petal (rose) et Midnight (bleu foncé). Contrairement aux finitions traditionnelles appliquées en surface, la couleur est ici intégrée directement dans le matériau céramique, garantissant des teintes éclatantes qui ne s'estompent pas avec le temps. crunch technologique Oura lance la collection Ring 4 Ceramic, un nouvel étui de chargement et une fonction « panneau de santé »

LE BLOG PULSE PRÉSENTATION DES PANELS DE SANTÉ À OURA CÂBLÉ OURA AMÉLIORE SA BAGUE

techcrunch.com Au-delà du suivi de la condition physique vers les soins de santé cliniques Le développement le plus significatif du lancement est Health Panels, un service d'analyses sanguines à 99 \$ permettant aux membres d'Oura de programmer des analyses de laboratoire complètes dans plus de 2 000 centres Quest Diagnostics à travers le pays. Le service analyse plus de 50 biomarqueurs couvrant la santé cardiovasculaire, la fonction métabolique, la performance des reins et du foie, ainsi que des marqueurs d'inflammation. « Il y a une raison pour laquelle les médecins insistent sur l'importance des analyses sanguines : c'est une manière objective de comprendre l'état de santé actuel d'une personne et d'anticiper les risques à venir », explique le Dr Chris Curry, directeur clinique de la santé féminine chez Oura. Les résultats sont directement transmis à l'application Oura, où le conseiller Oura Advisor, alimenté par l'IA, fournit des analyses personnalisées dépendantes des résultats de laboratoire aux comportements quotidiens suivis par la bague. Cette initiative place Oura en concurrence directe avec les nouvelles plateformes de santé comme Whoop et Ultrahuman, qui proposent toutes deux des abonnements similaires aux analyses sanguines. Jason Russell, vice-président du produit logiciel grand public d'Oura, souligne que Health Panels comble le fossé entre les tests prescrits par les médecins, souvent coûteux, et la surveillance accessible et préventive de la santé. Innovation en matière de recharge et prise en charge multi-anneaux Oura a également présenté son premier étui de chargement, proposé à 99 \$, qui offre jusqu'à cinq recharges complètes et élimine le besoin de câbles lors des déplacements. L'étui, de la taille de la paume et fabriqué à partir d'aluminium recyclé

avec une résistance aux éclaboussures, recharge à la fois la bague et l'étui lui-même en 90 minutes via USB-C. L'entreprise prend désormais en charge la fonctionnalité multi-bagues, permettant aux utilisateurs de passer sans interruption d'une bague à une autre sur un seul compte sans perte de données — une fonctionnalité conçue pour ceux qui souhaitent assortir différentes bagues avec leurs tenues ou occasions. « Nous voulons donner aux gens encore plus de raisons de porter une bague Oura », a déclaré Russell à Tec Crunch, notant que la collection en céramique représente un passage d'une technologie qui se fond dans le décor à une technologie qui se démarque. Le directeur de la création, Miklu Silvanto, a ajouté que la

marque de collection « un immense changement, passant d'un simple produit d'électronique grand public à un bijou qui peut être vendu dans des boutiques haut de gamme ». La domination d'Oura sur le marché des bagues connectées continue de s'accélérer, plus de la moitié de ses 5,5 millions de ventes cumulées de bagues ayant eu lieu au cours de la dernière année. Le service Health Panels, actuellement disponible pour les résidents américains âgés de 18 à 65 ans dans la plupart des états, est éligible HSA et FSA et constitue l'expansion la plus ambitieuse de la société au-delà du suivi traditionnel de la santé vers le diagnostic clinique.





The image shows the front cover of a magazine titled 'ALGER 16'. The title is in large, bold, white letters at the top. Below it, there is a photograph of a man, identified as President Bouteflika, sitting and looking slightly to the side. The magazine also features several other smaller images and text in French, including 'LA PRESSE', 'LA PRESSE ALGERIENNE', 'LA PRESSE', 'LA PRESSE', and 'LA PRESSE' again. The overall layout is a standard magazine cover with a focus on the president and his political career.

ALGER16, le quotidien du Grand Public

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

LA DYSHIDROSE

COMPRENDRE ET MIEUX GÉRER
L'ECZÉMA DES MAINS ET DES PIEDS

La dyshidrose ou eczéma bulleux est une affection cutanée qui touche les pieds et les mains. Quels sont les symptômes de cette pathologie dermatologique qui peut facilement être confondue avec une allergie ? Comment traiter cet eczéma dyshidrosique ?

La dyshidrose (ou dysidrose) est une maladie de la peau qui touche principalement les mains et les pieds. On l'appelle aussi dermatose vésiculo-bulleuse, eczéma bulleux ou eczéma palmo-plantaire. Elle se caractérise par l'apparition de vésicules et de bulles remplies de liquide sur la paume des mains, la plante des pieds, et parfois les bords latéraux des doigts ou orteils. Ces lésions évoluent par poussées : elles apparaissent soudainement, souvent en été, puis disparaissent aussi brusquement, avant de récidiver parfois chaque année à la même période.

Bien que généralement bénigne, la dyshidrose peut être handicapante, douloureuse et entraîner des démangeaisons intenses. Elle est parfois confondue avec une allergie de contact ou un eczéma atopique des mains.

QUELLES SONT LES CAUSES ET FACTEURS FAVORISANTS ?

La cause exacte de la dyshidrose reste inconnue, mais plusieurs facteurs favorisent son apparition :

Chaleur et humidité : la transpiration excessive, notamment en été, ou des lavages fréquents affaiblissent la barrière cutanée. Stress et fatigue : ces éléments psycho-émotionnels semblent jouer un rôle dans les poussées.

Mycoses locales : comme le pied d'athlète. Infections microbiennes localisées. Allergies de contact : nickel, cobalt, certains plastiques ou cosmétiques.

Hyperhidrose palmo-plantaire : sudation excessive des mains et des pieds.

Terrain atopique : personnes déjà sujettes à eczéma, rhinite allergique ou asthme.

TABAC : PEUT AGGRAGER LES SYMPTÔMES

Dans de nombreux cas, aucune cause précise n'est retrouvée et l'affection se manifeste de manière saisonnière ou récurrente sans explication évidente.

COMMENT RECONNAÎT-ON LA DYSHIDROSE ?

La dyshidrose se manifeste par : de petites vésicules ou bulles sur les paumes, les plantes de pieds ou les côtés des doigts/orteils ; une sensation de brûlure ou de démangeaison intense (prurit) ; des croûtes marron qui se forment après que les vésicules ont séché ; parfois une desquamation de la peau après la rupture des bulles.

Les lésions donnent souvent à la peau un aspect granité. L'intensité des démangeaisons peut favoriser des griffures, entraînant un risque accru de surinfection. Dans ce cas, les vésicules suintent et forment des croûtes jaunâtres.

La dyshidrose n'est pas contagieuse et ne se transmet pas d'une personne à une autre.

DIAGNOSTIC : COMMENT ÊTRE SÛR ?

Deux formes sont distinguées : Dyshidrose simple : présence de vésicules sans rougeurs marquées. Eczéma dyshidrosique : vésicules associées à des rougeurs et parfois à une desquamation visible.



Le diagnostic repose principalement sur l'examen clinique du dermatologue ou du médecin généraliste, souvent confirmé par l'histoire de récidives. Des examens complémentaires peuvent être réalisés : • tests allergologiques pour rechercher une allergie de contact ; • prélèvements mycologiques ou bactériologiques si une infection est suspectée ; • dosage des immunoglobulines E si on suspecte un terrain atopique.

TRAITEMENTS : COMMENT SOULAGER OU FAIRE DISPARAÎTRE LA DYSHIDROSE ?

Le traitement dépend de la sévérité des symptômes : Antiseptiques locaux et compresses humides (permanaganate de potassium ou acétate d'aluminium) pour apaiser les démangeaisons.

Crèmes ou gels hydratants et protecteurs appliqués localement.

Corticoides topiques pour réduire l'inflammation lors des poussées.

Antibiotiques si une surinfection bactérienne est présente.

Antihistaminiques en cas de prurit intense, sur une courte durée.

Un soutien psychologique peut être proposé si le stress est un facteur déclenchant fréquent.

L'hydratation régulière de la peau et l'utilisation de produits adaptés sont essentiels même hors crise.

ÉVOLUTION ET COMPLICATIONS POSSIBLES L'évolution de la dyshidrose est souvent récidivante, avec des poussées plus fréquentes au printemps ou en été, ce qui peut donner à l'affection un caractère chronique.

Les complications se produisent généralement lorsque les bulles se surinfectent : le liquide devient purulente, des symptômes comme la lymphangite ou l'apparition d'un ganglion localisé peuvent alors survenir. Dans ce cas, une prise en charge médicale rapide est nécessaire.

QUI EST TOUCHÉ ET QUELLE EST LA PRÉVALENCE ?

La dyshidrose existe dans le monde entier, mais semble moins fréquente en Asie. Elle touche autant les hommes que les femmes et peut survenir à tout âge, bien qu'elle soit moins fréquente chez les enfants. Certains risques professionnels augmentent la fréquence de cette maladie, notamment chez les personnes dont les mains sont constamment en contact avec l'eau ou des irritants :

- restauration ;
- boulangerie ;
- boucherie ;
- professionnels de santé ;
- métiers impliquant des contacts répétés avec des produits ménagers ou une atmosphère humide.

PRÉVENTION : GESTES SIMPLES À ADOPTER

Même si la cause précise n'est pas connue, des mesures préventives peuvent réduire la fréquence et l'intensité des poussées :

Gérer son stress, connu pour favoriser les rechutes ; Limiter les contacts avec certains métaux ; Utiliser des produits doux pour le lavage des mains, à l'eau tiède ;

Bien sécher les mains et les pieds après lavage ; Hydrater la peau régulièrement avec des crèmes émollientes ; Porter des gants protecteurs lors de travaux humides ou au contact d'agents irritants.

Médicaments courants pour l'eczéma des mains

Parmi les traitements prescrits en application locale :

- Crème hydratante et protectrice ;
- Crèmes corticoïdes locales : bêthaméthasone 0,05 %, diprosone 0,05 %, celestoderm 0,1 % ;
- Autres pommades recommandées selon le cas clinique.

La prescription est individualisée selon la sévérité et les antécédents.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ
SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI
MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE
GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE
DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION
CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ
DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS
UTILES

AÉROPORT
HOUARI-
BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGERIE
(RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à 150 DA seulement

Anniversaires, félicitations...
à 300 DA seulement

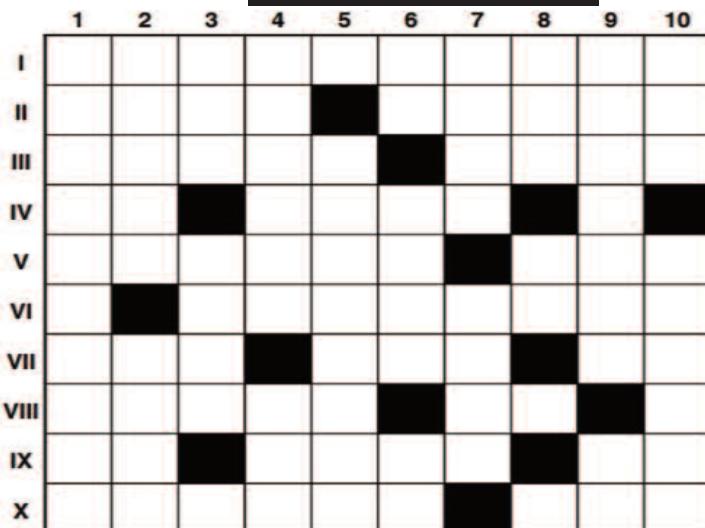
ALGER 16



alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 37

Mots Croisés N°1316



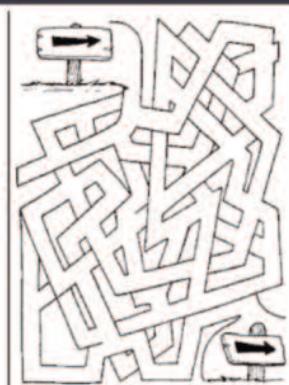
HORIZONTALEMENT

I. Cépage de Bourgogne blanc. II. Déesse grecque. Arbre pleureur. III. Sous-préfecture de Saône-et-Loire. Ablution. IV. Petit monsieur anglais. Embardé. V. Capitale des vins de Bourgogne. Bruit. VI. Sauce bourguignonne pour les œufs. VII. Brame. Pied de vigne. En ville. VIII. Bible hébraïque. Ville sur la Tille (en Côte-d'Or). IX. 3ème personne. Ville de l'Yonne. Métal précieux. X. Rivière frontière entre la Pologne et l'Allemagne. Raisin pressé.

VERTICAMENT

1. Grand cru de Bourgogne. 2. Partie du jour. Dieu des vents. 3. Savoir-faire. Apré. 4. Enroué. En plein dans la nasse. 5. Un peu bétas. 6. Véritable. Brasse de l'air. Négation. 7. Post-impressionniste. Ils sont plein de blé. 8. Mélangea les couleurs. Petit saint. 9. Cépage blanc de Bourgogne. Donne le choix. 10. Monnaie asiatique. Préfecture en Bourgogne.

CHOISI LE BON CHEMIN



SOLUTION N°1315

I	2	3	4	5	6	7	8	9
P	A	N	S	E	M	E	N	T
A	G	I	O	T	E	R	A	I
T	E	S	S	I	T	U	R	E
E	N	I	O	C	I	D		
V	R	A	T	E	L	S	N	A
W	I	S	O	L	E	R	A	S
V	T	E	N	U	N	G	R	U
E	S	S	E	N	I	E	N	S

PHOTO DU JOUR



Mission : Impossible – Clé Édition

SOLUTION N°1315

8	6	5	7	4	1	9	2	3
4	2	3	9	8	5	1	7	6
1	7	9	2	6	3	4	8	5
6	1	4	3	2	7	5	9	8
5	3	8	1	9	6	7	4	2
7	9	2	8	5	4	6	3	1
9	5	1	4	3	2	8	6	7
3	8	6	5	7	9	2	1	4
2	4	7	6	1	8	3	5	9

MOTS MÊLÉS

M	C	O	N	S	O	M	S	O	C	S	T
S	A	M	E	R	C	U	R	E	S	O	U
G	T	R	E	U	E	T	E	N	A	L	P
A	P	E	S	A	N	T	E	U	R	E	M
L	N	H	T	A	O	I	I	T	O	I	O
A	U	G	A	I	T	S	V	P	S	L	C
X	F	N	L	S	L	U	U	E	U	L	O
I	U	E	E	E	E	L	R	N	R	J	M
E	S	U	E	L	U	B	E	N	E	S	E
L	E	A	N	A	V	E	T	T	E	V	T
M	E	T	E	O	R	E	S	P	A	C	E
T	I	E	R	E	I	T	A	M	O	S	N

ANGLE
APESANTEUR
COMÈTE
COMPUT
COSMOS
ESPACE
ETOILE
FUSEE
GALAXIE

JUPITER

LUNE

MARS

MATIERE

MERCURE

METEORE

NAVETTE

NEBULEUSE

NEPTUNE

PHASE

PLANETE

SAROS

SATELLITE

SATURNE

SOLEIL

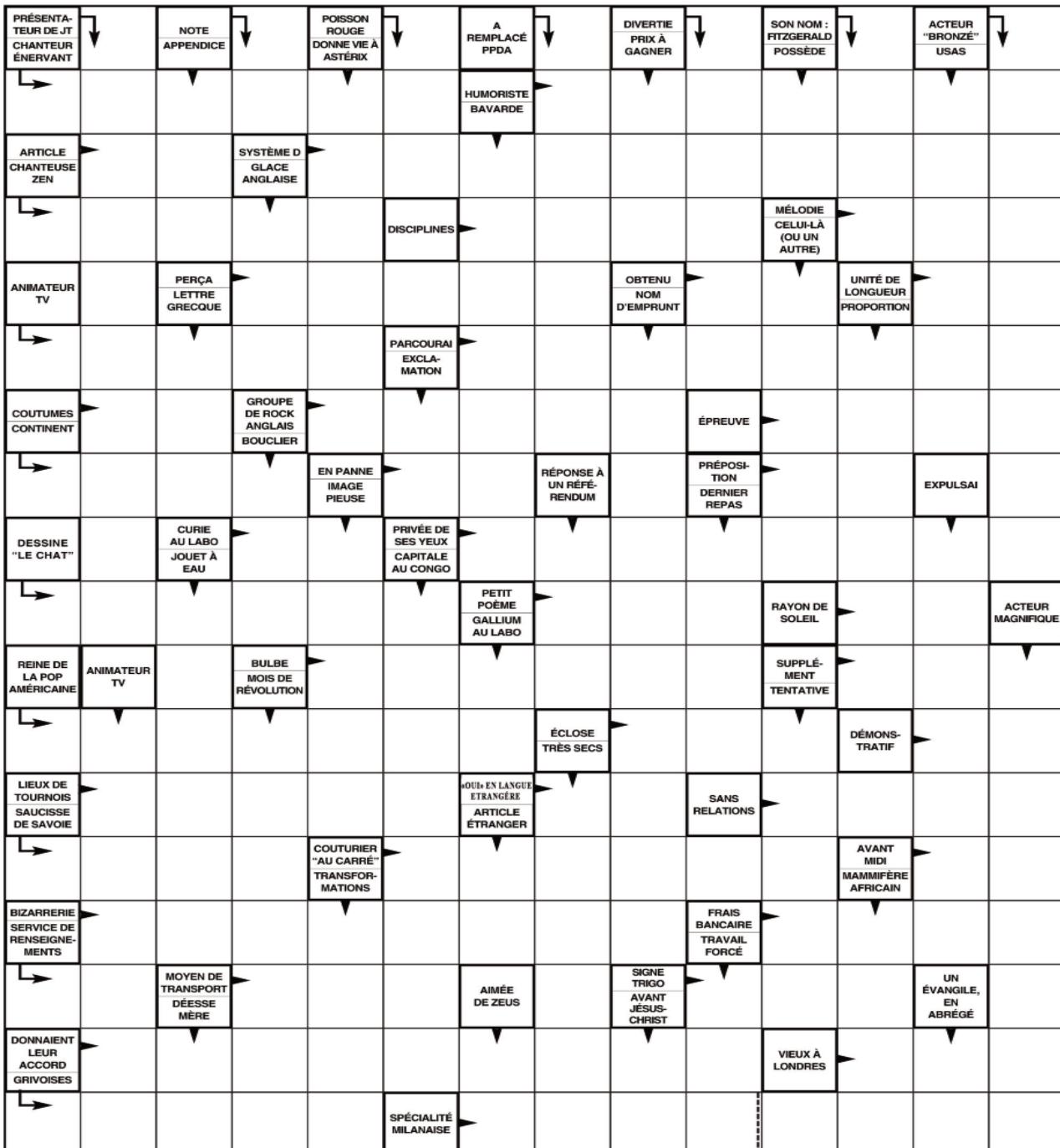
UNIVERS

VENUS

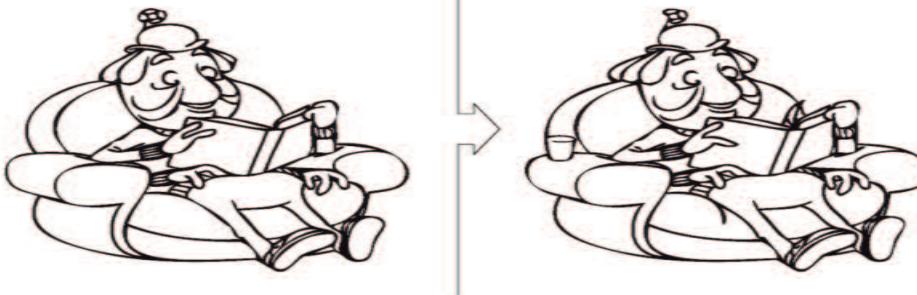
SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°302

Le mot-mystère est : papillote

Mots Fléchés N°1227



LES 7 ERREURS



SOLUTION N°1226



LIGUE 1 (MISE À JOUR)

PAS DE VAINQUEUR AU DERBY JSK - MCA

Très attendu par les supporters des deux équipes mais également par le large public sportif algérien, le derby JS Kabylie – MC Alger, comptant pour la mise à jour de la 6e journée de la Ligue 1 Mobilis, qui s'est joué vendredi dernier en diurne, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, s'est finalement soldé par un score de parité d'un but partout.

Dans une enceinte remplie jusqu'à près de la moitié, ses fans étant très remontés contre l'équipe après les mauvais résultats qui l'ont amenée à sortir prématurément de la Coupe d'Algérie, reléguée dernière de son groupe en Ligue des champions continentale, loin au classement du championnat local, la JSK a honoré ce rendez-vous sous une terrible pression. Il ne fallait surtout pas perdre au risque d'amplifier le mécontentement et provoquer carrément l'implosion au sein de l'équipe déjà suffisamment perturbée. Il était dit que la mission n'allait pas être facile au leader en puissance du championnat, le MCA, qui faisait le déplacement pour également gagner et conforter davantage sa position d'équipe

incontestée du moment. C'est donc sous tension que la rencontre a été entamée de part et d'autre, car le MCA n'était pas sûr de gagner d'avance non plus et appréhendait même sa seconde défaite après la première concédée à Ouargla, le 18 décembre dernier.

Malgré un léger ascendant de la JSK, privée de Boudebouz, non retenu pour la rencontre, tout comme El Hamri et Mouali, désormais sur la liste des libérables durant ce mercato, les Canaris n'ont pu faire mouche durant toute la première période. Les Mouloudéens, qui agissaient par contres par moments, n'ont pas eu le pied heureux non plus. Et la mi-temps a été logiquement sifflée sur le score vierge de zéro partout. Au retour des vestiaires, la rencontre ne changera pas de tempérament, sauf que ce sera les visiteurs qui auront l'opportunité d'ouvrir le score sur une attaque menée côté droit d'où Alhassane Bangoura recevait un retrait sur un plateau de Zinédine Ferhat. Sa reprise de la tête placée hors de

portée du gardien kabyle Merbah laissera ce dernier groggy sur l'action. On jouait alors la 61' et le MCA venait de mener au score (1-0), déclenchant la joie dans le camp Rouge et Vert. Dans l'euphorie de la célébration, Saliou Bangora se rendra coupable d'un regrettable bras d'honneur brandi à la face de la tribune avoisinant les buts de la JSK. L'arbitre de la rencontre auquel n'a pas échappé le geste lui brandira de suite le carton rouge. Il sortira alors, laissant ses coéquipiers à dix avant même que la JSK ne rejoue son centre. Par la suite, les Mahious, Messaoudi et Co se mettront à exercer un pressing plus affirmé tentant de profiter de leur supériorité numérique. Les rentrées de Bada et Akhrib, côté JSK, apporteront une nouvelle dynamique à l'offensive canarie qui sera récompensée, à la 83', par un penalty sifflé logiquement en faveur des Jaune et Vert, après une faute confirmée par la VAR sur Mahious dans les six mètres mouloudéens. Et c'est Madani qui se chargera de l'exécuter et prendre le portier Guendouz complètement à contre-pied, égalisant du coup à la JSK. La suite sera sans

événement notable à signaler en dépit du pressing continué par les locaux. Et c'est sur ce score d'un but partout que l'arbitre sifflera la fin de la partie. Grâce à ce nul, le MCA améliore son capital à 32 points avec un match en moins et son avance à 9 points sur le second, l'USM Alger, son poursuivant direct au classement général, tandis que la JSK reste 10e avec 19 points et un match en retard. A noter qu'hier, la programmation des mises à jour de la Ligue continuait avec le derby algérois qui devait opposait l'ES Ben Aknoun au CR

Belouizdad, comptant pour la 12e journée, au stade du 20-Août. Les deux autres matchs restants pour solder ce 12e round de la Ligue 1 opposeront, demain, le MC Alger et le CS Constantine dans un duel qui s'annonce intense au stade Ali-Ammar de Douéra à partir de 20h, et la JS Kabylie au MB



Rouisset,
au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou à partir de 17h45.

Djaffar C.



Après le premier recrutement confirmé de l'attaquant tunisien Hamdi Labidi par la direction du club Olympique Akbou, voilà que cette dernière annonce une deuxième arrivée officialisée lors de ce mercato hivernal ouvert depuis jeudi dernier. Il s'agit du défenseur central Mekideche Nassim, de nationalité algéro-canadienne, qui a déjà eu à

OLYMPIQUE AKBOU

Mekideche deuxième recrue hivernale

porter les couleurs de la JSK avant qu'il ne soit transféré en septembre 2021 au club tunisien CS Hammam Lif. Mekideche, âgé de 25 ans, est né au Québec et a eu à bourolanger dans plusieurs clubs à travers plusieurs championnats étrangers. Le dernier club pour lequel il était signataire est le HFX Wanderers de la Canadian Premier League qu'il avait

rejoint en septembre 2024 après une année sabbatique sans équipe. Il débarque en transfert libre de nouveau dans la Ligue 1 où il évoluera avec l'O Akbou. Le club a annoncé sa signature, pour une durée de 2 ans et demi, à travers un communiqué diffusé sur ses réseaux.

D. C.

HUITIÈMES DE FINALE



LES VERTS METTENT LE CAP SUR LE CONGO

La sélection nationale s'est remise au travail, vendredi dernier à Rabat, en prévision de son 8e de finale de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations qui l'attend, après-demain à partir de 17 heures, face à son homologue du RD Congo, au stade Moulay El-Hassan.

Au lendemain de leur troisième victoire en phase de groupes, contre la Guinée équatoriale, les coéquipiers de Bensebaini ont eu droit un quartier libre dont le collectif a bien profité pour découvrir la ville de Rabat et se dégourdir les jambes. Une journée qui a permis aux Verts de bien souffler de leur entame sans faute bouclée avec une qualification haut la main à la tête de leur groupe avec trois victoires sur trois matchs joués. Le dernier contre la Guinée équatoriale, gagné (3-1) avec une équipe



sensiblement remaniée, a été surtout une occasion pour les pépites prometteuses de la sélection, à l'image des Maza, Kebbal, Hadj Moussa et consort, de s'affirmer et de rassurer le coach Petkovic quant à leurs aptitudes à prendre place à tout moment. Vendredi dernier, c'était donc la reprise des entraînements en prévision de ce choc des 8es de finale face au RD Congo qui pointe déjà. Programmée en après-midi, à partir de 15 heures, cette séance de reprise a été essentiellement consacrée au travail technico-tactique, répercuté une communication fédérale. Les Verts ont travaillé dans une ambiance détendue mais studieuse, portés par la bonne dynamique et le parcours convaincant réalisé jusque-là dans la compétition, tout en gardant le regard résolument tourné vers l'objectif du prochain match à élimination directe, commente-t-on. A signaler

que trois joueurs n'ont pas pris part aux exercices du jour. Il s'agit des arrières latéraux gauche et droit convalescents, Hadjam et Samir Chergui, tous les deux blessés lors du match contre le Burkina Faso, auxquels s'est joint l'autre défenseur Mohamed Amine Tougaï de l'ES Tunis, touché lui lors de la troisième rencontre qui a suivi contre la Guinée équatoriale. La blessure de ce dernier n'est cependant pas aussi sérieuse, puisqu'il devrait se remettre avec le groupe avant la confrontation face au Congo, laissait-on entendre dans l'entourage des Verts, même si sa participation au match de ce mardi ne serait pas encore acquise. Abordant son cas, lors de sa conférence de presse d'après-match, mercredi dernier, le sélectionneur national rassurera que Tougaï n'a «rien de grave. Il observera quelques jours de repos avant une nouvelle évaluation», a laissé entendre



PHASE DE GROUPES Mahrez dans l'équipe type

Le capitaine de la sélection nationale algérienne Riad Mahrez a été retenu dans l'équipe-type de la phase de groupes de la CAN 2025, dévoilée le week-end

dernier. Une autre belle distinction personnelle dans ce tournoi pour le capitaine des Verts déjà consacré meilleur joueur du premier match face au Soudan, alors que certaines voix n'hésitaient pas à le reléguer au statut de tout juste bon réserviste au vu de son âge avancé. Lors de cette

première phase de groupes, Mahrez a non seulement bien rempli sa mission de leader mais a activement contribué en inscrivant trois buts, dont deux lors du carton inaugural face au Soudan, et l'unique réalisation qui a permis aux Verts de l'emporter face au Burkina Faso, lors du second match. A noter que l'équipe type retenue par la commission de la CAF, lors de cette première phase de la CAN, se compose du gardien égyptien El Shenawi, du défenseur central congolais Tuanzebe, Tapsoba du Burkina Faso, Mazraoui et Diaz du Maroc, Abdi de Tunisie, le milieu défensif camerounais Baleba, Lookman du Nigeria, l'avant de pointe ivoirien Amad, Mane du Sénégal et, bien entendu, Riad Mahrez d'Algérie.

D. C.

Vladimir Petkovic. Lorsqu'il devait évoquer le rendez-vous de mardi face au Congo, le Bosnien se voulait conscient et surtout confiant. «C'est une équipe dangereuse et équilibrée. Elle joue bien au foot, mais comme je l'ai dit auparavant, on continuera de prendre nos adversaires quels qu'ils soient match par match, et on jouera toujours pour gagner. Je pense qu'on sera prêts pour ça mardi», a indiqué en substance Petkovic. Il a encore devant lui 48 heures et deux autres séances d'entraînement, aujourd'hui et demain, pour mettre sa stratégie en place. Les supporters, eux, continuent leur chasse aux tickets pour acquérir le fameux sésame d'accès au stade afin de ne pas rater ce rendez-vous et être encore plus nombreux à garnir les tribunes du stade Moulay El Hassan, pour continuer à tenir leur rôle. A signaler, par ailleurs, que les éliminatoires directes du tournoi ont été déjà entamées, hier, avec les deux premiers huitièmes de finale joués en soirée entre le Soudan et le Sénégal, ainsi que le Mali contre la Tunisie.

Djaffar Chilab

PROGRAMME DES 8ES DE FINALE (SUITE)

Aujourd'hui
Afrique du Sud - Cameroun
Maroc - Tanzanie
Lundi 5 janvier
Egypte - Bénin
Nigeria - Mozambique
Mardi 6 janvier
Algérie - RD Congo
Côte d'Ivoire - Burkina Faso

Un quatuor égyptien pour Algérie - RD Congo

La commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football (CAF) a désigné un quatuor égyptien pour officier la rencontre entre l'Algérie et la RD Congo, pour le compte des 8es de finale. L'arbitre égyptien Mohamed Maarouf Eid Mansour a été désigné pour diriger le match. Il sera assisté de ses compatriotes Mahmoud Ahmed Kamel Abou El Regal (1er assistant) et Ahmed Hossam Taha Ibrahim (2e assistant). Le 4e arbitre est aussi l'Egyptien Amin Mohamed Omar. Par ailleurs, l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) a été confiée à l'Egyptien Mahmoud Ashor, assisté du Kényan Stephen Eleazar Onyango Yembe.



BENI (RD Congo) - Au moins quatorze personnes, dont deux militaires congolais, ont été tuées dans l'attaque de trois villages par des rebelles ADF (Allied Democratic Forces) dans l'est de la République démocratique du Congo, a-t-on indiqué vendredi dernier de sources militaires et locales.

NAIROBI - Au moins une personne a été blessée et deux autres sont portées disparues après l'effondrement vendredi dernier d'un immeuble de 16 étages en construction à Nairobi, la capitale du Kenya, ont déclaré la police et la Croix-Rouge du Kenya.

MILAN (Italie) - Trois personnes sont mortes dans des avalanches vendredi dernier en Italie, ont indiqué les secours alpins italiens.

LONDRES - La part d'électricité produite à partir du gaz naturel a connu une hausse de 5% l'an dernier au Royaume-Uni, selon une étude publiée vendredi dernier par un média spécialisé.

QUITO - Le président équatorien, Daniel Noboa, a décrété un nouvel état d'urgence de 60 jours dans neuf provinces et trois municipalités, en raison de l'escalade de la violence criminelle, qui a engendré de graves troubles intérieurs, ont rapporté des médias locaux.

SUITE AU DÉCÈS DU MOUDJAHID ET HISTORIEN MOHAMMED HARBI LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté vendredi dernier ses sincères condoléances à la famille du moudjahid et historien Mohammed Harbi, décédé à l'âge de 93 ans, soulignant que l'Algérie a perdu "un homme remarquable" qui s'est engagé très tôt dans la lutte contre le colonialisme. "C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès du moudjahid et historien intellectuel, Mohammed Harbi. Avec sa disparition, l'Algérie perd un homme remarquable qui a rejoint très tôt la lutte politique contre le colonialisme, puis les rangs de la Révolution de libération comme moudjahid



et cadre du Gouvernement provisoire de la République algérienne, avant de se consacrer, après l'indépendance, à

l'écriture et à la recherche, enrichissant la bibliothèque mondiale de plusieurs ouvrages précieux sur l'histoire du mouvement national et de la Glorieuse révolution de libération", lit-on dans le message de condoléances du président de la République.

"En cette triste occasion, j'adresse mes plus sincères condoléances à la famille du défunt et à la famille révolutionnaire, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa Miséricorde, de l'accueillir en Son Vaste Paradis et d'apporter à sa famille patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a conclu le président de la République.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT ACCÉLÉRATION DÉCISIVE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi 31 décembre 2025, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers structurants, au premier rang desquels figurent l'élaboration de la carte sociale de l'Algérie, l'état d'avancement de la numérisation des secteurs ministériels et le projet du portail national des services numériques « Dzair Digital Services ».

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi 31 décembre 2025, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers structurants, au premier rang desquels figurent l'élaboration de la carte sociale de l'Algérie, l'état d'avancement de la numérisation des secteurs ministériels et le projet du portail national des services numériques « Dzair Digital Services », a indiqué un communiqué.

Au cœur des travaux de cette réunion, le projet d'élaboration de la carte sociale nationale a eu une attention particulière. Etant un outil stratégique d'aide à la décision, cette carte vise à doter l'État d'un système intégré de planification, de coordination et de suivi des politiques publiques. L'objectif est clair : orienter de manière plus efficiente les ressources financières et les programmes de développement



vers les priorités sociales réelles, aussi bien au niveau national que local. En filigrane, il s'agit de renforcer l'équité territoriale, d'affiner la lecture des besoins sociaux et d'améliorer l'impact des interventions publiques. La réunion a également permis de faire le point sur l'avancement des grands projets liés à la transformation numérique, conformément aux orientations présidentielles. Le gouvernement a ainsi poursuivi l'examen de l'état de numérisation des secteurs ministériels, un chantier

transversal considéré comme un levier central de modernisation de l'administration. Cette démarche vise à renforcer la transparence, à lutter contre les lourdes bureaucratiques et à garantir un accès plus fluide, équitable et efficace des citoyens à

l'information et aux services publics. Dans le même cadre, le projet du portail national des services numériques « Dzair Digital Services » a fait l'objet d'un examen approfondi. Cette plateforme ambitieuse de constituer un point d'accès unifié aux services publics numériques, en améliorant leur qualité, leur efficacité et leur lisibilité pour les citoyens. En simplifiant les procédures administratives et en centralisant les démarches, le portail vise également à renforcer

l'interopérabilité entre les administrations, tout en offrant une meilleure visibilité des politiques publiques mises en œuvre par l'État. Enfin, dans le cadre du suivi des grands projets publics, le gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement de plusieurs projets structurants, notamment ceux relatifs à la réalisation de pôles urbains, d'infrastructures sportives et routières, ainsi qu'au développement de la gestion de l'espace aérien algérien. Autant de dossiers qui traduisent la volonté des pouvoirs publics de maintenir une dynamique soutenue d'investissement et de modernisation des infrastructures nationales.

À travers cette réunion, l'Exécutif confirme son engagement à consolider une gouvernance fondée sur la planification stratégique, la transformation numérique et l'efficacité de l'action publique, au service du développement et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

G. S. E.

ATTAKUE DE GRANDE ENVERGURE SUR LE VENEZUELA LE PRÉSIDENT MADURO ARRÊTÉ ET TRANSFÉRÉ HORS TERRITOIRE PAR LES FORCES AMÉRICAINES

Le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a été arrêté et transféré avec son épouse en dehors du Venezuela, par les forces américaines, ont rapporté des médias, citant le président américain, Donald Trump.

Le Président Trump a déclaré que les forces américaines avaient arrêté le Président Maduro, après avoir lancé une "attaque de grande envergure" sur le Venezuela. De fortes explosions avec des bruits ressemblant à des survols d'avions ont été signalées vers 2H00 (6H00 GMT), hier à Caracas, ont rapporté des médias locaux. Sur les réseaux sociaux circulent des images de grands incendies avec des dégagements de



fumée, qui semblent avoir eu lieu dans le sud et l'est de la capitale vénézuélienne. Des bruits d'explosion continuaient à être entendus vers 2H15 (6H15 GMT). Des explosions ont également été entendues à l'aéroport et au port de Caracas, a affirmé une habitante

de la Guaira. D'autres habitants ont dit avoir entendu des explosions à Higuerote, à une centaine de km à l'est de Caracas. Le courant est coupé dans certains secteurs de la ville, selon plusieurs sources concordantes. Les explosions ont secoué les fenêtres des kilomètres à la ronde, a-t-on ajouté.

**TRUMP ANNONCE
L'ARRESTATION DE NICOLAS MADURO**
Le président américain Donald Trump a confirmé, hier, que le président vénézuélien Nicolas Maduro et son épouse avaient été capturés puis exfiltrés hors du territoire vénézuélien. « Nicolas Maduro et sa femme ont été capturés et exfiltrés », a-t-il écrit, sans fournir davantage de détails sur le lieu de leur détention ou les circonstances exactes de l'opération.

Cette annonce intervient après une nuit marquée par de fortes explosions et des perturbations sécuritaires dans la capitale vénézuélienne et d'autres régions du pays. Donald Trump a, par ailleurs, indiqué qu'il tiendrait une conférence de presse consacrée à la situation au Venezuela ce samedi à 11h00 (heure locale aux États-Unis), soit 17h00, heure d'Algier, depuis sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride.